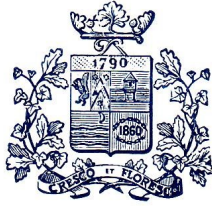


DÉPARTEMENT DE LA SEINE



Ville de Saint-Mandé

PATRONAGE PAUL BERT

Œuvre d'Education Laïque, Morale et Civique

COMMÉMORATION DU 10^e ANNIVERSAIRE

DE FONDATION

LE PRÉSIDENT, LES MEMBRES DU BUREAU,
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*ont l'honneur de vous prier de vouloir bien honorer de votre présence,
la Cérémonie Post-Scolaire Commémorative de la Fondation du
Patronage.*

*Pour célébrer dignement ce dixième Anniversaire, le Conseil
d'Administration du Patronage Paul Bert aura l'honneur de recevoir
solennellement, le **Dimanche 3 Février 1924**, dans la Salle des
Fêtes de la Mairie, à **14 heures précises**, LES GRANDS AMIS ET
PROTECTEURS DE L'ENFANCE, DE L'ÉCOLE NATIONALE ET DES
ŒUVRES POST-SCOLAIRES :*

MM. Paul PAINLEVÉ, Membre de l'Institut.
Ancien Président du Conseil des Ministres.
Député de Paris.

Frédéric BRUNET, Président du Conseil Général de la Seine.

Ferdinand BUISSON, Député de Paris.

Paul LAPIE, Conseiller d'Etat.
Directeur de l'Enseignement Primaire de France.
Membre d'Honneur du Patronage.

*Le Conseil du Patronage sera assisté de MM. les Elus du
Canton, de la Commune, et de hautes personnalités Universitaires,
des Présidents des Groupements Post-Scolaires Régionaux, de la
Presse Républicaine, et des Amis de l'Ecole Publique Nationale.*

*Une partie Artistique, avec le concours de l'Orchestre des
Concerts Saint-Mandéens (Directeur M. GEIST), suivra la
Réception.*

Le Président,
G. HOFMANN.

Le Secrétaire Général,
J. CHABOT FONTENAY.

Le Trésorier Général,
EUGÈNE GARNIER
78, Rue de la République.

ESTRADE - INVITATION PERSONNELLE